



N°84 – AOUT 2020

LE PUY-SAIN-T-MARTINOIS

Journal d'information municipale.

Votre équipe municipale

Détails en pages 4 à 8

Règlementation de l'accès au parc

Détails en page 11

Budget 2020

Détails en pages 15/16

Une communication municipale renforcée

Détails en page 17

Vie associative

A partir de page 19



Edito du Maire



Michel GILES, Maire.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Nous nous souviendrons longtemps de ce printemps 2020. Un village comme « abandonné », des rues désertes, des places vides, des files d'attente pour acheter son pain ou faire ses courses, une vie sociale entre parenthèses, ...

On ne remerciera jamais assez tous ceux qui nous ont permis de traverser cette épreuve et de la rendre acceptable.

Je veux aussi retenir de cette période l'esprit citoyen et la solidarité des Puy-saint-martinois(e)s. Les consignes sanitaires ont été largement respectées, et une solidarité spontanée s'est mise en place entre les habitants : solidarité de voisinage et intergénérationnelle.

Aujourd'hui, la situation s'améliore, et nous pouvons reprendre une activité municipale presque normale.

En effet, il y a un peu plus de trois mois, vous nous avez apporté votre soutien et validé le programme que nous vous proposons.

La nouvelle équipe municipale, qui a été mise en place le 24 mai, va pouvoir très rapidement travailler sur la mise en place de ce programme, tout en poursuivant les projets déjà engagés.

Notre travail municipal se mesurera à 3 exigences : engagement, transparence et ambition raisonnée.

ENGAGEMENT

Les élus qui ont fait partie de l'ancienne équipe municipale ont tous, sans exception, consacré du temps à la commune jusqu'au dernier jour de leur mandat. Je sais que les nouveaux élus auront le même engagement et que nous réussirons. C'est en effet par notre mobilisation collective que nous arriverons à réaliser le programme pour lequel nous avons été élus.

TRANSPARENCE

Je continuerai à promouvoir la transparence de l'action municipale, indispensable au maintien du lien entre les élus et les habitants. La circulation de l'information sera une de nos préoccupations, et nous aurons à cœur de l'améliorer, en ayant recours si nécessaire à de nouvelles ressources technologiques.

AMBITION RAISONNEE

Un mandat municipal ne peut pas se réaliser sans ambition pour son village. C'était le sens de notre programme électoral. Mais cette ambition doit rester compatible avec la taille de la commune, ses ressources budgétaires, et les aspirations de ses habitants.

Je vous souhaite un bel été 2020. Prenez soin de vous.

Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
Tél: 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :

Sébastien BRET, Anthony
CELERIEN, Katrien DEKEYSER,
Christophe MANZO, Lucie
VAUTHIER.

Etat Civil

Naissances

- **Zélie DESMAREST FERNANDEZ**
née le 23 Juillet 2019 de Florian
DESMAREST et de Julie
FERNANDEZ.

- **Bastian GUILLAUME**
né le 28 août 2019
De Florian GUILLAUME et de
Charlène ARNAUD.

- **Enzo STAENLENS** né le
4 Octobre 2019
D'Anthony STAELENS et de
Malorie MAILLASSON.

- **Lilas MITELHEISER** née le
10 Novembre 2019
D'Eric MITELHEISER et de
Catherine DUCHESNE.

- **Naomé LOPES JOURDAIN** née le
07 Décembre 2019
De João JALES LOPES et de Lucie
JOURDAIN.

Décès

M. GAILLARD Jean-Michel le 02
Août 2019.

M. CLAUZON Joseph le 30 Août
2019.

Mme ARNAUD née BOREL
Monique le 13 Novembre 2019.

Mme BERNARD Nicole
le 28 Octobre 2019.

Mme TRIGNAC née BRUN
Marcelle le 15 juillet 2020.

Mme Louise BABOIS le 20 juillet
2020.

M. Gil IZARD, le 29 juillet 2020.

Mariages

Le 22 août 2019 **LEMAIRE**
Antoinette et **VANHUYNEGEN**
Léone.

Le 7 septembre 2019 **DEMAISON**
Hugo et **RUBIN Ambre**.

Le 23 NOVEMBRE 2019 **HELIN**
Pierre et **JOUANNEAU Sandra**.

Le 22 Juillet 2020 **LAURENT**
Jérôme et **DE LA TORRE Sabrina**.

Numéros utiles...

Mairie de Puy-Saint-Martin :

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Email : accueil@puysaintmartin.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi, mardi et jeudi: 9h - 12 h 30

Fermeture le mercredi

Vendredi : 9h - 12h30 / 14 h - 16 h

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17



Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un **numéro d'urgence national et gratuit**, le **114**, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) **aux personnes sourdes et malentendantes**.

Agence postale communale :

04 75 01 00 72

Horaires :

Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ;

Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ;

Samedi : 9h/12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h, Samedi à 11h30

Amicale laïque Puy Saint Martin :

04 75 90 28 84

Assistant(e) social(e) Montélimar Espoulette :

04 26 79 10 40

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous.

Médiathèque Municipale :

04 75 90 28 08 - 4 Place Chantecaille

Horaires :

Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ;

Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ;

Samedi : 9h/12h

Hors vacances scolaires, la Médiathèque Municipale ouvre en plus les mardi et jeudi de 15h à 17h.

Brigade de gendarmerie de Puy-Saint-Martin :

04 75 90 12 62

Cabinet d'infirmiers :

04 75 98 92 18

7, rue du 19 mars 1962 – Puy-Saint-Martin

POUR PLUS DE N° UTILES

www.puysaintmartin.fr

...Brèves...

Calendrier municipal :

- Conseil municipal 2020 : 7 septembre 18h30, 5 octobre 18h30.

Permanence adjoints

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit sur rendez-vous en mairie. Appelez le secrétariat.

Conciliateur de justice :

Le conciliateur de justice reçoit le mardi après-midi à Puy-Saint-Martin, uniquement sur RDV pris préalablement par téléphone au 06 64 95 70 28 aux heures ouvrables, du lundi au vendredi. Cette intervention du conciliateur est totalement gratuite.



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE
Didier LALANNE

COUR D'APPEL DE GRENOBLE
Tribunal d'Instance de Valence

didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr

Horaire déchetterie mobile de la CCVD sur le parking du stade de football de Puy-Saint-Martin, parking situé après le point propre du stade :

Retour à la normale à partir

du 1^{er} août : 2^o et 4^o jeudi du mois.

Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts. Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.



Résultat des élections municipales de Mars 2020

Inscrits : 707 - Votants : 423 - Blancs : 3 - Nuls : 11 - Exprimés : 409

CANDIDATS	Nb de voix	Résultat	%
RODET Anouk	295	Elue	72,13%
GIROUD Daniel	288	Elu	70,42%
CELERIEN Anthony	284	Elu	69,44%
DEKEYZER Katrien	284	Elue	69,44%
THIVOLLE Michel	282	Elu	68,95%
VILLIEN François	275	Elu	67,24%
LAMANDE David	272	Elu	66,50%
MANZO Christophe	272	Elu	66,50%
MAURIN Irène	267	Elue	65,28%
DASPE Michel	265	Elu	64,79%
GILES Michel	264	Elu	64,55%
BRET Sébastien	261	Elu	63,81%
JAN Thierry	258	Elu	63,08%
VAUTHIER Lucie	255	Elue	62,35%
BEDOUIIN Samuel	231	Elu	56,48%
BANITZ Anne	170		41,56%
VERGNES-SOULIE Claire	161		39,36%
GALISSARD Clara	159		38,88%
EL HARROUF CHASSE Aurore	152		37,16%
DEBOUVERIE Yves	145		35,45%
CARVALHO Isabelle	134		32,76%
CROUZET Nadine	134		32,76%
ANINAT Martine	128		31,30%
CHARRE Gilles	126		30,81%
MAYOUD Alice	126		30,81%
MAYOUD Marie-Thérèse	124		30,32%

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Votre équipe municipale:



Maire : Michel GILES, 69 ans, Retraité - inspecteur de l'action sanitaire et sociale.
« Pour que Puy-Saint-Martin ne devienne pas une réserve d'indiens. »



1° adjoint à l'administration générale, l'intercommunalité, l'environnement, cadre de vie :
Michel THIVOLLE, retraité agent commercial.
« Père de 3 enfants et grand-père de 4 petits enfants, ancien conseiller communautaire de Montélimar Agglo, naturaliste, soucieux du cadre de vie. »



2° adjoint à la jeunesse, la vie scolaire, la solidarité et la culture :
Irène MAURIN, retraitée - assistante sociale puis formatrice en travail social.
« Toujours soucieuse du bien-être de toutes et tous, je poursuis les actions engagées dans les domaines de l'action sociale, de l'école et du périscolaire, de la jeunesse. »



3° adjoint aux travaux, la voirie, l'assainissement et l'énergie :
David LAMANDE, 50 ans, exploitant agricole.
« Soucieux de poursuivre les projets engagés »



4° adjoint à la vie associative, la communication et le tourisme :
Christophe MANZO, 50 ans, Responsable commercial, habite à Puy-Saint-Martin depuis octobre 2013, issu du milieu associatif.
« J'ai toujours eu l'envie de m'investir dans notre village et me présenter comme candidat à la Municipalité me semble une suite logique pour continuer dans cette voie. »



Conseiller délégué aux finances et aux ressources humaines :
Daniel GIROUD, 67 ans, retraité chef d'entreprise.
« Jeune retraité de 67 ans, je souhaite être utile à la collectivité. »



Conseiller délégué à l'urbanisme :
Anthony CELERIEN, 40 ans, chef d'entreprise gérant d'un bureau d'études bâtiment.
« Elu pour le dynamisme et le bien-vivre à Puy-Saint-Martin ! »



Conseiller municipal :
Samuel BEDOUIN, 50 ans, dirigeant bureau d'étude en Structure bois.
« Un engagement pour l'intérêt général. »



Conseiller municipal :
Sébastien BRET, 44 ans, directeur d'entreprise
« Directeur dans une entreprise basée à Lyon et Moûtiers que j'ai créée il y a 4 ans avec 2 associés. Notre entreprise est spécialisée dans la fourniture de tous les équipements à destination des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, natif de Montélimar, je suis arrivé à Puy-Saint-Martin il y a 25 ans pour ne plus jamais en partir »



Conseiller municipal :

Michel DASPE, retraité agent général d'assurances.

« Innover, améliorer, participer à la vie de la commune en m'investissant au mieux dans l'intérêt de tous. »



Conseiller municipal :

Katrien DEKEYZER, 50 ans, responsable service achats chez Durance à Grignan.

« En 2015 je suis arrivée en France et en passant par Charols, je me suis installée à Puy Saint Martin en avril 2019. »



Conseiller municipal :

Thierry JAN, chef poids lourds en BTP.

« Pour un bon vivre à Puy-Saint-Martin. »



Conseiller municipal :

Anouk RODET, 33 ans.

« Je suis employée du notariat à Montélimar, et je vis avec mon conjoint et mon fils de 4 ans, rue des Remparts. Je souhaite contribuer à préserver notre cadre de vie et défendre les atouts de notre village. »



Conseiller municipal :

Lucie VAUTHIER, chef d'exploitation agricole, monitrice d'équitation.

« Je suis là en soutien pour les adjoints au niveau associatif et vie sociale. »



Conseiller municipal :

François VILLIEN, retraité - professeur des universités Lyon 1.

« Je veux continuer à participer à l'avenir de ma commune. »

Composition des commissions municipales :

Urbanisme : Anthony CELERIEN, David LAMANDE, Christophe MANZO, Anouk RODET, François VILLIEN, Michel THIVOLLE

Jeunesse, vie scolaire, culture : Irène MAURIN, Sébastien BRET, Anthony CELERIEN, François VILLIEN

Vie associative, tourisme, communication : Christophe MANZO, Sébastien BRET, Katrien DEKEYZER, Lucie VAUTHIER

Travaux, voirie, environnement et cadre de vie : David LAMANDE, Samuel BEDOUIN, Anthony CELERIEN, Michel DASPE, Thierry JAN

Finances, ressources humaines : Daniel GIROUD, David LAMANDE, Irène MAURIN

REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS		
Domaine		Délégués 2020 - 2026
Correspondant Défense		François VILLIEN
Correspondant Sécurité civile		Michel GILES
Commission électorale		François VILLIEN
Correspondant Hygiène et sécurité		Daniel GIROUD
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	4 élus	Irène MAURIN
		Anouk RODET
		Christophe MANZO
		François VILLIEN
	4 non élus	Corinne NOYER
		Dominique CHAFFOIN
		Patricia PLUMEL Xavier DUGARREAU
Commission d'appel d'offres	3 titulaires	Anthony CELERIEN
		Daniel GIROUD
		David LAMANDE
	3 suppléants	Samuel BEDOUIN
		Sébastien BRET
		Katrien DEKEYZER
SDED (Electricité)	1 titulaire	David LAMANDE
SID (Irrigation)	1 titulaire	David LAMANDE
	1 suppléant	Christophe MANZO
SIGMA (Assainissement)	2 titulaires	David LAMANDE
		Michel THIVOLLE
	2 suppléants	Michel DASPE
		Lucie VAUTHIER
SIEBR (Eaux Bas Roubion)	2 titulaires	Christophe MANZO
		Michel THIVOLLE
	2 suppléants	Max LAMANDE
		David LAMANDE



Vos délégués de quartiers :

Les délégués seront les premiers interlocuteurs pour les habitants des quartiers. Ils seront chargés de recueillir les doléances et suggestions. Ils devront également faire l'inventaire du quartier concernant la voirie, comme le cadre de vie.

DELEGUES DE QUARTIERS

Quartier	Délégué	Mail - Téléphone
Le Haut Village	RODET Anouk MANZO Christophe	rodet.anouk@yahoo.fr 06 07 07 03 61 christophe.manzo@wanadoo.fr 06 72 71 78 08
Le Village	THIVOLLE Michel Thierry JAN	michel.thivolle@dbmail.com 06 14 39 18 54 thierry.jan63@gmail.com 06 80 41 82 52
La Grange	MANZO Christophe	christophe.manzo@wanadoo.fr 06 72 71 78 08
Le Petit Pré	BEDOUIN Samuel	sbedouin1@gmail.com 07 64 21 09 50
Chanteperdrix	BRET Sébastien MAURIN Irène	sebpaco0909@gmail.com 06 66 26 93 07 irenemaurin@wanadoo.fr 06 73 42 61 07
Montagne de La Pigne	MAURIN Irène	irenemaurin@wanadoo.fr 06 73 42 61 07
Lotissement La Pigne Chauve	VILLIEN François	franvil25@hotmail.fr 06 75 13 52 81
Chevrière Peyret – Les Ours	GIROUD Daniel	daniel.giroud@orange.fr 06 09 87 27 27
Les Batailles Le Grand Pré Le Pré Rond Les Conches	DASPE Michel	lesdaspe@yahoo.fr 06 76 41 37 90
Saint Didier Les Temples	LAMANDE David	dlamande26@gmail.com 06 87 73 58 32
La Garenne	DEKEYSER Katrien CELERIEN Anthony	k.dekeyzer@icloud.com 06 85 28 89 64 anthony.celerien@orange.fr 06 42 05 52 09
Bovet La Motte – Les Vialats	LAMANDE David VAUTHIER Lucie	dlamande26@gmail.com 06 87 73 58 32 lucie.vauthier@yahoo.fr 06 86 44 31 61

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE

Après une interruption prolongée due à la période électorale, au confinement, et au décès du prestataire, l'étude sur l'aménagement de la traverse du village va pouvoir reprendre son cours avec un nouveau bureau d'études.



Comme nous l'avons indiqué précédemment (Le PSM de juillet 2019), **les personnes qui désirent rejoindre le groupe de travail constitué en 2019 sont invitées à se signaler en mairie.**

La municipalité encourage vivement les Puy-Saint-Martinois à participer à l'élaboration de ce projet structurant et important pour le futur cadre de vie de notre village.

Une réunion publique aura lieu le jeudi 5 novembre 2020 à 18h à la salle des fêtes.

PROJET EOLIEN

Ce projet a lui aussi subi les avatars du confinement. Les sessions d'information qui étaient prévues (permanence publique au printemps et réunion publique en septembre) ont dû être reportées, et l'étude environnementale a pris du retard.

Le bilan des études d'impact, ainsi que les scénarii possibles de configuration du futur parc pourront vraisemblablement être présentés en fin d'année 2020.

Dans l'attente de cette présentation publique, le site <http://ourseole.renovelables.info/> publie les informations au fur et à mesure de leur disponibilité.



PASSAGE A L'AGGLO

La perspective d'un accord entre les deux intercommunalités pouvait sérieusement être envisagé en fin d'année dernière, mais la décision a été en toute logique renvoyée aux nouveaux élus communautaires.

L'équipe municipale a donc relancé les discussions avec les nouveaux conseils communautaires en vue de finaliser les dispositions nécessaires pour rejoindre Montélimar Agglomération.



Le Café Citoyen, nouvelle formule !

L'AAR a été sollicitée pour relancer la dynamique des Cafés Citoyens, dans une approche concertée avec l'équipe municipale, mais qui permette à l'AAR d'agir en toute autonomie et indépendance dans le cadre d'une démarche de démocratie participative.

Toutefois, l'exercice de la démocratie participative suppose un investissement minimum des citoyens pour ne pas ramener un choix ou une décision à des réactions émotionnelles, à des intérêts personnels et à des propositions qui ne soient pas concrètes et argumentées.

Aussi, l'équipe animatrice propose aux citoyens puy-saint-martinois de les réunir dans le courant de septembre afin de construire ensemble la nouvelle formule du Café Citoyen. Celle-ci sera présentée à l'occasion de la réunion d'information générale organisée par la mairie en octobre.

Marie-Claire Debouverie, Claude Costechareyre, Nadine Adams.

La commune recrute deux AGENTS RECENSEURS



Dans le cadre de la prochaine campagne de recensement, la commune de Puy-Saint-Martin recrute deux agents recenseurs.

Mission :

Sous la responsabilité du coordonnateur communal, l'agent recenseur assurera des enquêtes de recensement de la population selon un secteur géographique défini :

- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- Déposer les questionnaires auprès des habitants et les récupérer dans les délais impartis
- Vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Le permis B et un véhicule seront appréciés

Profil de l'agent recenseur :

- Aisance relationnelle, bonne présentation et courtoisie indispensable.
- Grande disponibilité et ténacité : (besoin d'exercice de la mission le soir et le samedi) ;
- Capacité d'assimilation : (assimilation rapide des règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement)
- Discrétion et sens de la confidentialité.
- Rigueur et méthode.

L'agent recenseur bénéficiera de deux ½ journées de formation dispensées par l'INSEE en octobre 2020. Entre les deux, il devra effectuer la tournée de reconnaissance en amont de la collecte qui se déroulera en janvier et février 2021.

Rémunération selon le nombre de bulletins individuels distribués et de logements recensés (de 800 à 1.000 euros)

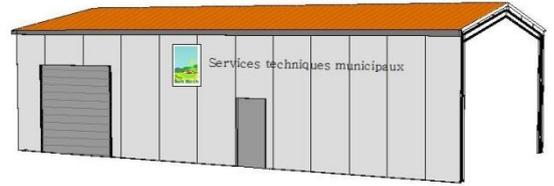
Coordinateur communal : Patricia PLUMEL

Les candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) sont à adresser avant le 29 août 2020 à la Mairie de Puy-Saint-Martin.

ATELIERS MUNICIPAUX : LE CHANTIER DEBUTE.

Suite à l'appel d'offres lancé par la municipalité en début d'année, et avec un peu de retard dû à la situation que nous connaissons tous, les entreprises retenues ont débuté leurs études techniques et la préparation de chantier.

Ces artisans et PME, reconnus et locaux, engageront les premiers coups de pelle début septembre, pour une livraison en fin d'année. La commune se dotera enfin d'un outil de travail primordial pour que nos équipes techniques puissent travailler dans des conditions optimales.



Terrassement, gros œuvre : **BATIVAL** (26 Sauzet)
Charpente métallique, couverture, bardage : **CMC** (26 Saint Marcel Les Valence)
Menuiseries extérieures, serrurerie : **TISSIER** (26 Montélimar)
Cloisonnement, faux plafond, peintures : **HEINRICH** (26 Marsanne)
Electricité, chauffage, ventilation : **SABATIER** (26 Loriol-sur-Drôme)
Plomberie, sanitaires : **APOOLPI** (26 Piegros-La-Clastre)
Carrelage, faïences : **RIGOUDY** (07 Le Teil).
Le budget total de l'opération s'élève à 113128.95 euros HT.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE PUY-SAINT-MARTINOISE
Anthony Lyver vient de créer sa structure et propose tous travaux en espace vert.
Contact : Anthony Lyver, 2 rue Clos du Parc – 26450 Puy-Saint-Martin
06.45.55.61.36 – Lyver.anthony0224@gmail.com



REGLEMENTATION DE L'ACCES AU PARC ADELE CLEMENT

De trop nombreuses incivilités récurrentes ont lieu dans le Parc Adèle Clément :

- Vagabondage de chiens,
- Déjections canines qui ne sont pas ramassées,
- Détritus et notamment canettes et bouteilles vides jonchant le sol,
- "Runs" en scooter dans l'enceinte même du parc,
- Nuisances sonores à toutes heures du jour comme de la nuit,
- ...

Ces incivilités empêchent les habitants, notamment les familles avec de jeunes enfants, d'en profiter sereinement. Afin de rendre l'utilisation du parc à tous, la **Municipalité a pris un arrêté réglementant l'accès au parc municipal "Adèle Clément"**.



(Extrait de l'arrêté N° 2020/46) :

- La consommation de boissons alcoolisées est interdite dans le parc Adèle Clément et ses abords, tous les jours de 12 heures à 6 heures.
- Il est interdit de pratiquer dans le parc Adèle Clément des activités provoquant des nuisances sonores pouvant porter atteinte à la tranquillité publique.
- L'utilisation des véhicules à moteur à l'intérieur du Parc Adèle Clément est strictement interdite.
- L'accès des chiens à l'intérieur du parc Adèle Clément est interdit.
- Ces interdictions ne s'appliquent pas aux pique-niques aux heures habituelles des repas, et aux manifestations locales déclarées en mairie et autorisées.

RENTREE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Durant le confinement l'école de musique a été fermée, mais les professeurs ont poursuivi les enseignements à distance dans la mesure du possible. L'école a rouvert ses portes le 8 juin dans le respect des gestes barrière pour tous.

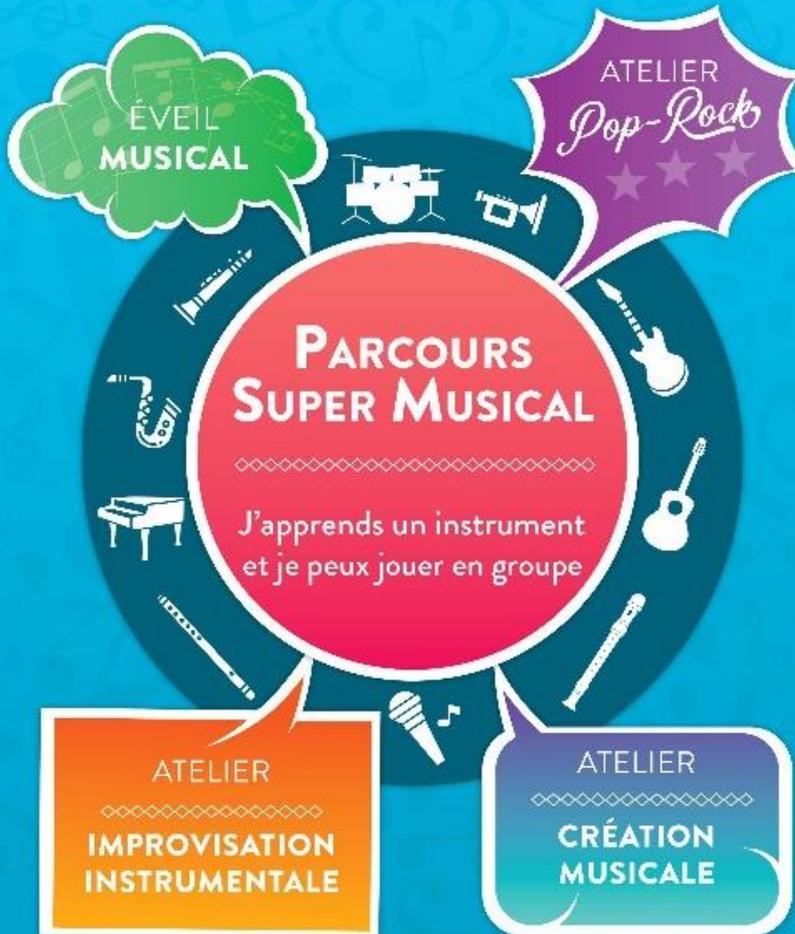
La rentrée à l'école de Musique "André Borne" se fera **lundi 14 septembre 2020**.

Les inscriptions se feront à partir du 24 août 2020 à la mairie

Renseignements, tarifs et inscriptions auprès de la Mairie. 04 75 90 16 70.

ÉCOLE DE MUSIQUE ANDRÉ BORNE PUY SAINT MARTIN

AVEC LE PARCOURS SUPER MUSICAL J'APPRENDS LA MUSIQUE A PUY SAINT MARTIN



Ce parcours d'enseignement a été pensé par la nouvelle équipe pour accompagner au mieux chacun dans sa pratique musicale, et permettre de travailler en groupe sur les notions fondamentales du musicien : l'écoute, le sens rythmique, l'oreille, le codage musical, le jeu avec les autres, etc...

En complément de l'apprentissage d'un instrument, le Parcours Super Musical permet aux jeunes apprentis-musiciens (7-14 ans) de suivre une série de quatre modules de Super Formation Musicale tout au long de l'année, assurés alternativement par chacun des professeurs.

Pour les plus aguerri-es (10 ans et plus), créer sa pièce musicale, improviser et jouer en groupe sera possible à travers trois ateliers : **Création musicale, Improvisation instrumentale, Pop Rock**. L'éveil musical quand à lui, permet une découverte ludique et sensorielle pour les plus jeunes (3-6 ans)

Une équipe renouvelée et dynamique, aux sensibilités et compétences complémentaires, assure l'ensemble du parcours et propose l'enseignement de nombreux instruments :

Johannes Lois : Flûte traversière, Flûte à bec, Saxophone, Atelier Improvisation Instrumentale, Super FM
Anne Montagnard : Clarinette, Éveil musical, Super FM
Isabelle Pavageau : Piano, Clavier, Chant, Atelier Création Musicale, Super FM
Romain Vergnon : Trompette et Batterie débutants, Guitare acoustique, électrique, Guitare basse, Atelier Pop Rock, Super FM



Venez nous rencontrer
au forum des associations de Puy-St-Martin
LE DIMANCHE 30 AOÛT 2020 à 10H !

ÉCOLE DE MUSIQUE ANDRÉ BORNE
8 Grand Rue, 26450 Puy-Saint-Martin
Informations, tarifs et inscriptions en mairie : 04 75 90 16 70
www.puysaintmartin.fr



MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR A L'ÉCOLE



Avant le confinement, nous avons reçu en mairie une personne du Laboratoire Départemental qui a pour mission entre autres, de mesurer la qualité de l'air intérieur dans les écoles notamment.

Deux possibilités s'offrent aux collectivités pour effectuer un diagnostic de la qualité de l'air :

- L'auto contrôle qui consiste à remplir une grille d'évaluation une fois par an et à poser un capteur qui identifie la qualité de l'air pour un cout de 260 €.
- Une prestation réalisée par le laboratoire qui effectuera une campagne de prélèvement, un rapport intermédiaire et un rapport final. S'il n'y a pas de problème, cette opération se renouvellera tous les 7 ans, sinon la mairie a 2 mois pour intervenir sur les sources de pollution et refaire l'opération complète dans les 2 ans. Cette prestation coute environ 1523 €. Une décision reste à prendre entre ces possibilités.

UN GRAND MERCI A NOS COUTURIERES BENEVOLES

Dans l'attente de la livraison des masques de la Région AURA et de la CCVD durant la période du confinement, le CCAS de Puy Saint Martin a lancé une opération de distribution de masques pour les personnes de plus de 60 ans, ceci en attendant que les masques de la région et de la CCVD nous parviennent.

Ce sont quatre couturières de Puy Saint Martin, Chantal, Minda, Jacky et Anne qui spontanément ont accepté de confectionner ces masques. Elles en ont produit plus de 300.

Nous avons ensuite distribué ces masques dans les boites aux lettres des personnes concernées. Celles qui en ont bénéficié étaient très satisfaites et nous ont chaleureusement remerciés.

Encore un Grand Merci aux couturières et aux membres du CCAS, sans oublier les personnes qui ont fourni les tissus ! Une belle action collective et solidaire !!!



FOCUS HABITANTS

Nous tenions à mettre à l'honneur les habitants dévoués à notre village qui ont œuvré bénévolement, tout au long de l'année, à son embellissement.

Nous pouvons citer par exemple, **Roger PERIGOT** qui, depuis son arrivée dans notre commune en décembre 1998, a largement offert sa main d'œuvre.



En effet Roger a aménagé depuis 1999, le massif de verdure du parvis de la mairie, et son entretien depuis.

D'autres nombreuses actions comptent à son actif, comme par exemple, la réfection de la salle du conseil, la fabrication du pupitre qui se trouve dans la salle des fêtes, la fabrication ainsi que l'entretien des panneaux d'informations municipaux et associatifs. Nous pouvons en citer d'autres ... mais elles sont tellement nombreuses !

Par ailleurs, d'autres habitants se sont également engagés dans l'amélioration de notre cadre de vie, dont voici quelques exemples :

La mise en évidence du lavoir par des plantations et l'entretien des bacs à fleurs.



Ou encore le débroussaillage des abords du village, notamment pendant la période du confinement, période pendant laquelle les employés communaux étaient eux-mêmes confinés.



La municipalité adresse tous ses remerciements à ces personnes et encourage tous ceux qui le peuvent à adopter cette démarche citoyenne.

Budget 2020

Nous vous présentons ci-après les grandes lignes du budget principal de la commune pour 2020, qui reprend toutes les dépenses et recettes prévisionnelles (hors assainissement).

Ces chiffres datant de début mars, le coronavirus et les mesures de confinement vont impacter la réalisation de plusieurs postes, dans les dépenses comme dans les recettes. Mais l'équilibre global devra être préservé.

Section « Fonctionnement » (dépenses et recettes courantes) : 603.500 euros :

DÉPENSES

- Charges de personnel	255 000
<i>(comprend salaires et charges sociales – 15 000 euros de moins qu'en 2019)</i>	
- Charges à caractère général	157 000
<i>(comprend : chauffage, éclairage, combustibles, entretien, assurances, fournitures, téléphone/internet et autres – en hausse de 6 % par rapport à 2019)</i>	
- Capacité d'autofinancement	80 000
<i>(amortissements 15 000 + transfert en section « Investissement » 65 000)</i>	
- Indemnités des élus	36 000
- Subventions aux associations	21 000
<i>(montant identique à l'année dernière)</i>	
- Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours	15 000
- Intérêts sur emprunts en cours	11 000

RECETTES

- Impôts et taxes	385 000
<i>(comprend principalement taxe foncière et taxe d'habitation – taux inchangés)</i>	
- Dotations de l'État et autres participations	80 000
<i>(montant identique à l'année dernière)</i>	
- Excédent 2019 reporté	73 994
- Produits des services	38 000
<i>(école de musique, périscolaire, prestations diverses)</i>	
- Locations des immeubles	24 800

Section « Investissement » 334 000 euros :

DÉPENSES

- Construction des ateliers municipaux	153 000
- Investissements corporels/travaux	98 000
<i>(travaux de voirie, réfection tennis, signalisation ronds-points/déviations, travaux école, columbarium, Chastelas, cabanon St Jean et divers matériels)</i>	
- Remboursement du capital des emprunts en cours	52 000
<i>(en baisse de 7000 euros par rapport à 2019)</i>	
- Études pour la traversée du village	20 000

RECETTES

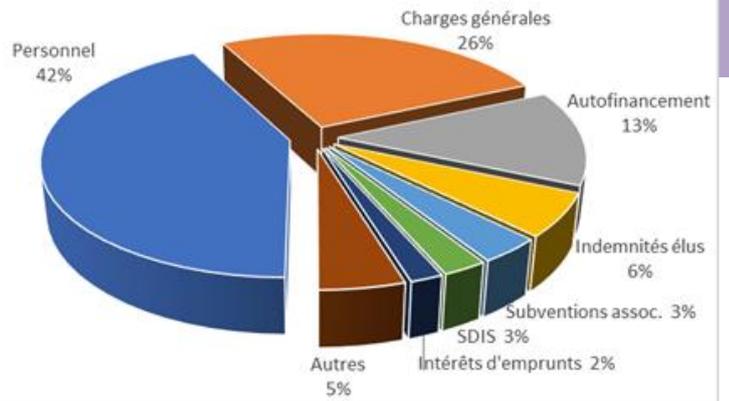
- Excédent provenant de la section « Fonctionnement »	140 000
- Dotations, fonds divers et subventions	114 000
- Autofinancement	80 000
<i>(amortissements 15 000 + transfert depuis la section « Fonctionnement » 65 000)</i>	

L'endettement ayant été en bonne partie renégocié en 2019, aucun emprunt nouveau n'est à prévoir cette année.

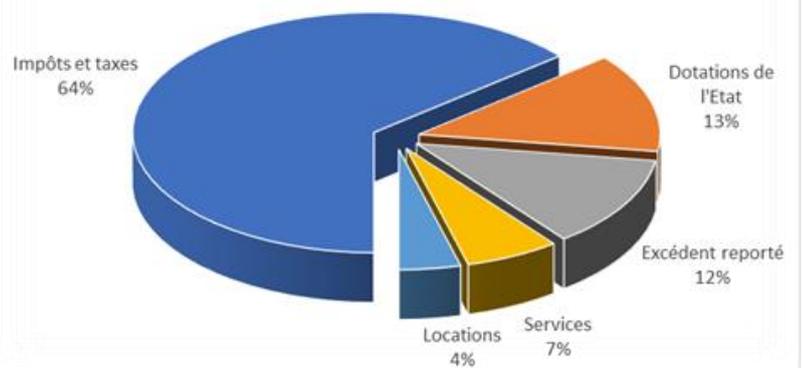
Budget 2020

FONCTIONNEMENT

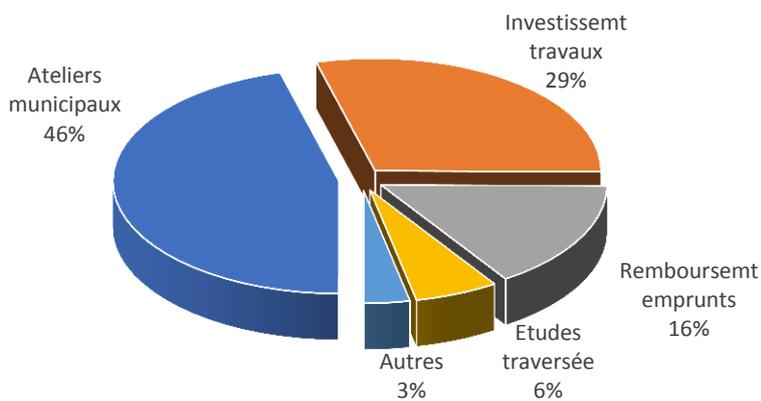
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



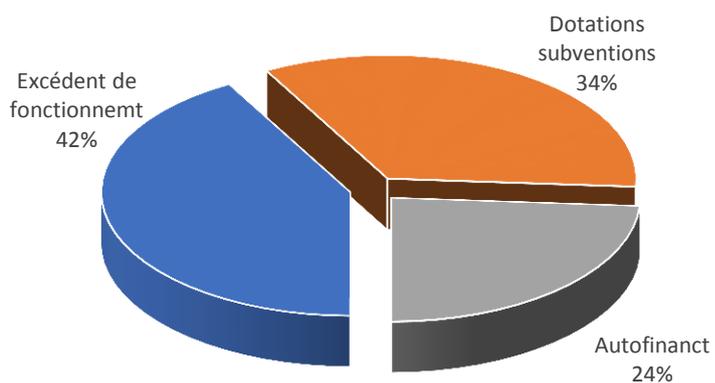
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT

Une communication municipale renforcée:

Soucieuse de faire partager les informations municipales et associatives en toute transparence, la municipalité développe des outils de communication numériques.



Investissement dans une application de partage d'informations et d'alertes "PanneauPocket" à télécharger gratuitement sur smartphones et tablettes : "PanneauPocket"



Création d'une page Facebook propre à la mairie pour interagir et informer les habitants
<https://www.facebook.com/mairiepuyssaintmartin>



Elaboration d'un nouveau site internet plus intuitif et complet, en remplacement du site actuel. Ce site devrait voir le jour d'ici le mois de septembre.

Tout ceci sans mettre de côté la communication traditionnelle : votre journal municipal « papier », la réunion publique annuelle d'information générale, les réunions spécifiques organisées tout au long de l'année...

Vie Municipale

La Mairie de Puy Saint Martin se rapproche de ses habitants grâce à l'**application gratuite PanneauPocket**. Ce système simple et efficace prévient **instantanément** les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des **alertes et des informations** de votre commune.

A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris. Grâce à PanneauPocket, la Mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui la concerne.

Une application simple et engagée

L'application 100% française est utilisée par plus de 2000 communes.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucunes autres données personnelles du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de mains.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

Restez
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**



Du nouveau chez nos restaurateurs : Restaurant du Champ de Mars

« C'est avec une immense joie que nous vous attendons pour la réouverture de notre établissement le Champ de Mars ! Le Champ de Mars c'est un restaurant mais aussi un café où il fait bon flâner et un hôtel agréable alors nous vous y attendons nombreux !

En attendant l'ouverture du restaurant début août, nous vous proposons une carte de tapas pour accompagner vos apéros et autres moments conviviaux. »

Hervé LEGENDRE et Alizée HOFMAN sont les nouveaux propriétaires du Café Hôtel Restaurant du Champ de Mars.

Alizée, de nationalité Belge a appris son métier à l'école Hôtelière de NAMUR en Belgique où elle a travaillé, elle a également exercé dans plusieurs grandes tables en France (Bretagne et Côte d'Azur).

Elle vit en France depuis deux ans et demi, et dernièrement elle a été Chef de rang au Château les Oliviers de Salettes. Hervé est un enfant du pays puisqu'il vient de Charols.

Souhaitant tous deux se mettre à leur compte ils étaient à la recherche d'un établissement depuis quelque temps et ont succombé au charme du restaurant du Champ de Mars et de notre village : le coup de cœur !

Ils souhaitent vraiment s'investir dans le village, recevoir la clientèle locale et ont commencé à travailler avec les associations.



Ils recherchent activement un chef de cuisine et nous proposeront donc dans un premier temps, l'ouverture d'un bar à tapas 6 jours sur 7. (Planches de fromages, de charcuterie, de légumes, des planches végétariennes, ... élaborées à partir des produits locaux et régionaux.)

L'hôtel avec petit déjeuner sera ouvert dès le début 7 jours sur 7. Leur premier projet est d'ouvrir le restaurant courant août 2020. Ils nous proposeront une cuisine familiale élaborée là aussi avec des produits frais locaux en privilégiant au maximum le circuit court.

Leur deuxième projet est l'ouverture, au plus tôt, d'un gîte au sein même de l'établissement.

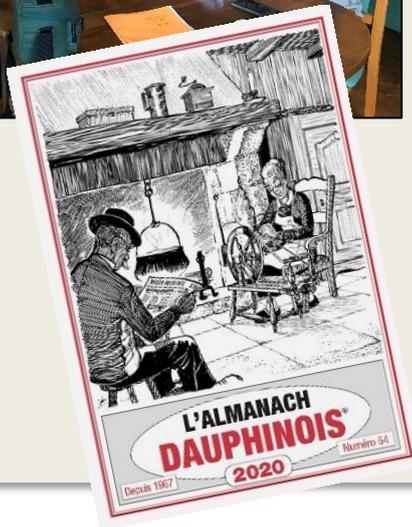
Nous pourrions redécouvrir cet établissement rénové avec une nouvelle déco.

Vous pouvez les suivre sur facebook : <https://www.facebook.com/CafeRestaurantDuChampDeMars>

La municipalité a été sollicitée par les éditeurs de "L'ALMANACH DAUPHINOIS" pour écrire un article d'une dizaine de pages sur l'histoire, les anecdotes, le patrimoine et les gens de Puy-Saint Martin sur la prochaine édition de 2021 à paraître dans nos kiosques à journaux dès l'automne 2020.



L'Association Archives et Patrimoine s'est naturellement proposée pour prendre le sujet en main. Après un échange avec Mr le Maire, et sous l'égide de Mr Gabriel VINCENT (président de l'association Archives et Patrimoine), Mr Bruno HECKMANN, rédacteur de l'Almanach Dauphinois, a pu interroger plusieurs habitants sur l'histoire du Village et ses caractéristiques actuelles.



« Attachant, surprenant, sympathique, utile au quotidien, l'Almanach Dauphinois est Unique. Il met en avant notre patrimoine Dauphinois. Ses nombreuses rubriques sur nos traditions, les événements passés dans notre département, l'histoire, ses documentaires, nos expressions Dauphinoises, les témoignages de nos centenaires, les proverbes, ... permettent de découvrir les secrets de notre Pays Dauphinois. »

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE ROYNAC PUY-SAINT-MARTIN

Conséquence de la pandémie de coronavirus, l'assemblée générale 2020 n'a pas pu se tenir, le dernier dimanche d'avril, elle est reportée à priori au 11 novembre.

La cérémonie de souvenir aux déportés a été annulée également.

Le 8 mai, conformément aux directives gouvernementales, et en respect des règles de confinement, la commémoration de l'armistice s'est déroulée à Puy-Saint-Martin sans la présence du public. Mme V. Arnavaon, maire de Roynac, M. Giles maire de Puy-Saint-Martin, ont lu le message du président de la république et le communiqué de l'Union Fédérale. L'appel des morts pour la France a été suivi d'un dépôt de gerbe et de la minute de silence. M. A Gilles, vice-président du conseil départemental, était présent. Les drapeaux des deux communes étaient portés par G. Felix et G. Louis.

Si la pandémie évolue favorablement, ce que nous souhaitons tous, nous nous retrouverons pour la commémoration du 11 novembre, à 11 heures, devant la mairie de Roynac.



CHOEUR ODYSSEE

- Festival choral à l'église de Puy St Martin envisagé le samedi 26 septembre (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)
- Concerts « Chants sacrés entre terre et ciel » :
Chabrillan le 10 octobre 20h30 (église du haut)
Bonlieu sur Roubion le 29 novembre 17h (basilique Ste Anne)
- Le chœur recrute de nouveaux choristes pour son programme 2021 « Hommage à Purcell »



Contact Philippe Simon 06 28 29 54 30



Cet été notre traditionnel repas dansant du 13 Juillet n'a pas pu mettre en liesse notre village. Cet évènement est annulé sur décision commune du Comité des Fêtes et de la Mairie en raison des conditions sanitaires.

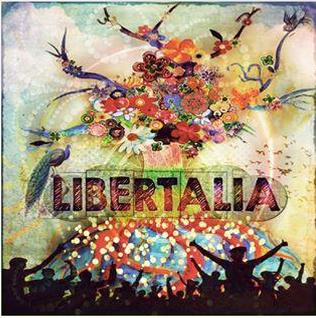
Nous ne nous prononçons pas encore sur le maintien de la vogue du dernier week-end d'Août.



Libertalia : des nouvelles du jardin partagé

Malgré les rigueurs du confinement et donc un démarrage délicat, toutes les parcelles du jardin ont été attribuées. Ce sont au total 13 familles qui peuvent goûter aux joies du jardinage. Avec l'accord de l'association "Archives et Patrimoine" et l'aide de la Mairie, l'eau a été installée. Chaque parcelle est différente, c'est ce qui fait la beauté de ce jardin et nous espérons pouvoir tous vous inviter à l'automne pour l'inauguration.





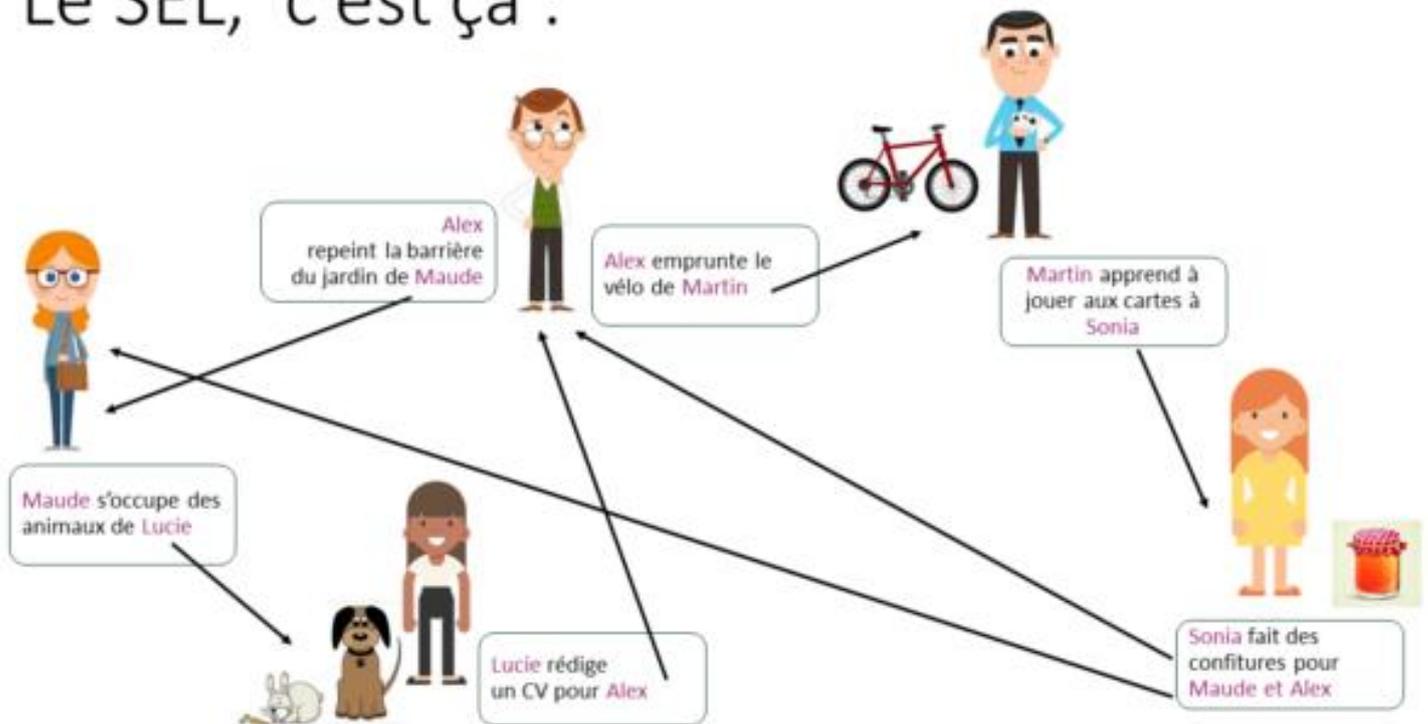
Les collectes à destination des plus démunis

Depuis 2 mois avec le collectif de Cléon et par l'intermédiaire du groupe Facebook **#Entraide Puy Saint Martin**, des collectes sont organisées. Les habitants de Pont de Barret et Roynac participent aussi à cette grande chaîne de solidarité à l'attention des plus précaires, qui sont de plus en plus nombreux.

Ces collectes vont donc continuer à raison d'une fois par mois ; les dates de ramassage et les besoins seront listés sur le groupe Facebook **#Entraide Puy Saint Martin**. Si vous n'utilisez pas Facebook contactez-nous par mël : bonjour@libertalia26.org.

Le système d'échange local (S.E.L.)

Le SEL, c'est ça :



Le **S.E.L. de la Valdaine**, tant attendu est enfin dans les starting-blocks !! Nous y travaillons d'arrache-pied depuis l'automne avec les associations "Culture Nature et Confiture" de Manas, "Nous voulons des coquelicots" de Roynac et le soutien de Charols. Le site a été livré, il est paramétré et est en phase de test. Nous pourrons bientôt échanger nos services et nos outils en utilisant des "cailloux" c'est le nom de la monnaie fictive qui permet la triangulation : Julie enseigne l'anglais à Paul qui entretient le jardin de Stéphanie qui entretient la voiture de Marc qui répare l'ordinateur de Julie...etc.

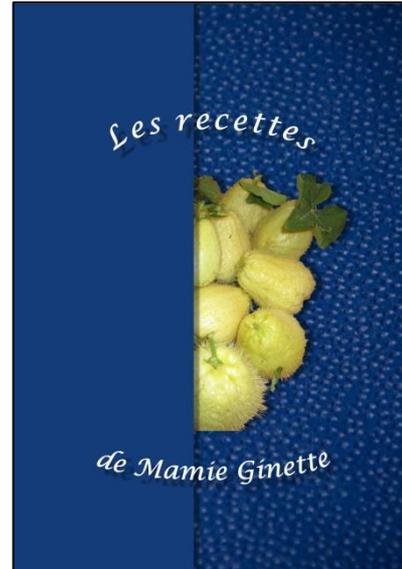
Si vous voulez soutenir nos projets vous pouvez adhérer à **LIBERTALIA** en envoyant un mail à bonjour@libertalia26.org.



Situé dans l'espace multiservice de Chantecaille, l'atelier informatique propose, selon vos besoins, de vous faire découvrir la micro-informatique, d'apprendre à utiliser la souris et le clavier, d'apprendre à surfer sur Internet et de vous initier ou/et de vous perfectionner aux logiciels bureautiques. Les trois ateliers ont lieu le lundi après-midi.

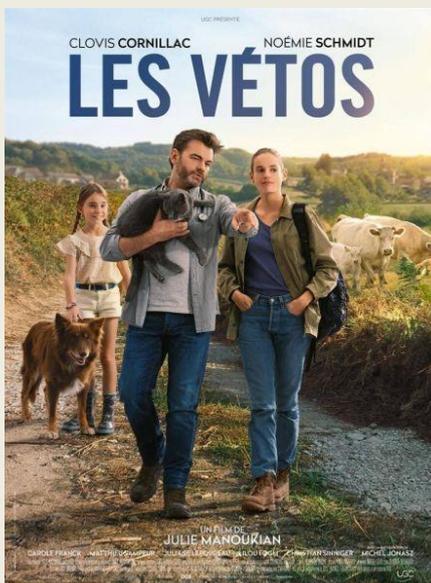
Dans l'un des ateliers, les participants apprennent à réaliser un livre (livre de recettes, biographie...) de l'écriture jusqu'à la mise en forme avant l'envoi chez l'imprimeur. En 2019, Ginette Lamande a édité son livre de recettes « Les recettes de Mamie Ginette ». Recettes excellentes et faciles à réaliser ! Ce livre peut être acquis auprès d'elle ou de Marie-Claire Debouverie. Les petits bénéfices réalisés sont versés à l'AAR pour le fonctionnement de l'atelier.

Pour toutes informations, adressez-vous à Marie-Claire Debouverie (06 32 01 32 57).



MARCHE :

Notre marché local « Les cabas du soleil de Puy-Saint-Martin » se tient sur la place du Champ de Mars, de 18h à 20h, chaque lundi du 29 juin au lundi 31 août inclus.



CINEMA :

En extérieur dans le parc (ou à la salle des fêtes, si la météo est défavorable), le cinéma d'été vous conviera à des séances nocturnes :

Le jeudis 16 juillet à 21h45 s'est joué « la Bonne Epouse ».

Et jeudi 6 août à 21h45 sera projeté le film « Les Vétos ».



CONCERT :

Quant à notre traditionnelle balade nocturne animée, circonstances obligent, elle sera remplacée cette année par un concert au kiosque (à la salle des fêtes, si la météo est défavorable). **Jeudi 13 août à 20h30**, vous pourrez applaudir le spectacle « Chansons napolitaines » proposé par « Ténor à Bretelles ».





Toute l'année, elles animent la vie de notre village...

Dimanche 30 août 2020,

les associations puy-saint-martinoises vous donnent rendez-vous de 10 heures à midi à la Salle des Fêtes à l'occasion de leur forum annuel. Ce ne sont pas moins de vingt-cinq associations culturelles, sportives et sociales qui seront représentées. Elles sauront répondre aux attentes et besoins de chacun, en cette période de rentrée.

Que vous soyez à la recherche d'une activité ou que vous ayez envie de faire du bénévolat, le forum vous permettra de rencontrer les équipes, d'échanger, de communiquer et de vous informer.

Nous vous attendons nombreux !



Les nouveaux arrivants seront accueillis officiellement par la Municipalité à l'issue du Forum des Associations ce même dimanche 30 août 2020 à 11h30.

S'en suivra un apéritif convivial offert par la Municipalité dans le Parc Adèle Clément, si le beau temps est au rendez-vous, sinon cela se passera dans la salle des fêtes. Enfin, pour clôturer ce moment convivial un pique-nique citoyen sera organisé, comme chaque année dans le Parc Adèle Clément.

Ces évènements se réaliseront sous réserve des conditions sanitaires en vigueur du moment liées à la gestion de la propagation du COVID-19.